

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA JEUNESSE AU BURKINA FASO : DE LA POLITIQUE RÉACTIVE À UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE

*Socio-professional integration of young people in Burkina Faso : from reactive
policy to territorial governance*

TALADI NARCISSE YONLI

Laboratoire de Recherche Pluridisciplinaire en Sciences Humaines
Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso.

Email : narcisseyonli@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0009-0001-6848-7017>

RESUME

Les politiques publiques menées dans le sens de l'insertion socio professionnelle de la jeunesse appréhendent le chômage ou le manque d'emplois comme un problème extérieur à la société. Il en résulte le plus souvent des politiques réactives et non structurelles pour contrer ce fléau. Ce qui ne permet pas de répondre efficacement aux besoins en emplois des jeunes. Alors, il devient impérieux de poser des actions structurantes pour traiter adéquatement les besoins de la jeunesse. Ces besoins ne sont pas forcément ceux des politiques mais ceux en phase avec les aspirations économiques réelles et territoriales des jeunes. Autrement dit, les politiques d'insertion socioprofessionnelle de la jeunesse doivent rompre avec l'approche conjoncturelle pour adopter celle territoriale. L'objectif de la présente réflexion est de contribuer à une compréhension des problèmes d'emplois que rencontrent les jeunes burkinabè nonobstant les différentes politiques menées. L'étude repose sur une recherche documentaire complétée d'une enquête qualitative par le biais d'entretiens semi directifs. Des résultats du terrain, il en résulte que l'insertion socioprofessionnelle est souvent pensée en dehors du cadre de vie ou du territoire des jeunes. Ainsi, la dimension territoriale (prise en compte des réalités sociales et des besoins des milieux considérés) est le parent pauvre des politiques publiques d'insertion. En effet, il est fait souvent la promotion d'activités que le politique pense nécessaires pour l'épanouissement de la jeunesse. Les besoins de cette dernière sont ainsi établis par procuration modelés dans un carcan administratif ; ce qui explique l'échec ou les résultats mitigés des projets ou programmes d'insertion professionnelle des jeunes. C'est pourquoi, il est nécessaire d'accorder une attention particulière aux besoins territoriaux des jeunes. Prendre en compte la dimension territoriale en matière d'offres professionnelles des jeunes, c'est s'inscrire dans les besoins, les potentialités économiques ou aspirations caractéristiques des structures sociales ou milieu de vie des jeunes. Il ne saurait avoir une politique nationale unicolore indifférenciée d'insertion socioprofessionnelle des jeunes mais des politiques publiques territorialisées. C'est le gage d'une politique d'insertion durable.

Mots clés : jeunes, jeunesse, chômage, insertion socio professionnelle, politiques publiques, gouvernance territoriale.

ABSTRACT

Public policies aimed at the social and professional integration of young people tend to view unemployment or the lack of jobs as a problem external to society. This often results in reactive, non-structural policies to counter this scourge. As a result, the employment needs of young people cannot be effectively met. It is therefore imperative to take structural action to adequately address the needs of young people. These needs are not necessarily those of politicians, but those in line with the real economic and territorial aspirations of young people. In other words, policies for the socio-professional integration of young people need to break away from a short-term approach and adopt a territorial one. The objective of this study is to contribute to an understanding of the employment problems faced by young people in Burkina Faso, notwithstanding the various policies in place. The study is based on documentary research supplemented by a qualitative survey through semi-structured interviews. The results of the fieldwork show that socio-professional integration is often thought outside the living environment or territory of young people. Thus, the territorial dimension (taking into account the social realities and needs of the areas considered) is the poor relation of public integration policies. Indeed, activities that the policymaker thinks are necessary for the development of youth are often promoted. The needs of the latter are thus established by proxy, modeled in an administrative straitjacket; this explains the failure or the mixed results of the projects or programs of professional insertion of the youth. This is why it is necessary to pay particular attention to the territorial needs of young people. To take into account the territorial dimension in terms of professional offers of the young people, is to register in the needs, the economic potentialities or characteristic aspirations of the social structures or environment of life of the young people. There cannot be a single undifferentiated national policy for the socio-professional integration of young people, but rather public policies that are territorialized. This is the guarantee of a sustainable integration policy.

Key words: young people, youth, unemployment, socio-professional integration, public policies, territorial governance

1. Introduction

La question de l'emploi est devenue un enjeu et un défi majeur pour tous les pays du monde et ceux de l'Afrique dans sa partie subsaharienne en particulier. Ainsi, les questions d'emplois retiennent l'attention des dirigeants du monde qui ne manquent pas d'engager des actions politiques aussi bien sur le plan international que national. Dans ce sens, un sommet continental fut organisé, en 2004, à Ouagadougou au Burkina Faso par les pays africains, à travers l'Unité Africaine, pour se pencher sur la question de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté. Dénommé sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté, il s'est tenu à Ouagadougou du 3 au 9 septembre 2004, réunissant cinquante (50) chefs d'Etat et de gouvernements. Le sommet a placé ainsi l'emploi au cœur des politiques et des stratégies d'actions des nations africaines pour répondre efficacement à la lutte contre la pauvreté. Le sommet a pris fin par une déclaration commune des dirigeants en ces termes :

NOUS, chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, réunis en la troisième session extraordinaire de notre conférence à Ouagadougou (Burkina Faso) les 8 et 9 septembre 2004, conformément à une proposition de convoquer

un Sommet extraordinaire sur l'Emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique en vue d'identifier les voies et moyens de faire face aux défis que posent la persistance et la généralisation de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi dans nos pays (...) et à PLACER la création d'emplois au centre des objectifs de nos politiques économiques et sociales aux niveaux national, régional, continental en vue de la réduction durable de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vies de nos populations¹ (....).

Cependant, depuis quelques années, la lutte contre le chômage au Burkina Faso s'adresse de plus en plus à une catégorie de populations, dénommée jeunes, sur lesquels s'appliquent une batterie d'actions pour leur insertion dans « la vie sociale économique ». C'est ainsi qu'a émergé de nouveaux concepts, en l'occurrence l'insertion socio professionnelle des jeunes ou de la jeunesse. Et « les jeunes sont ainsi devenus une catégorie cible des politiques publiques et leur insertion professionnelle un enjeu socio-économique majeur » (Lefresne, 2003, p.3). La question de l'emploi perd ainsi sa dimension holistique pour s'attacher à un groupe social qu'on nomme jeunes qui semblent drainer un ensemble de tares auxquelles il urge de trouver des solutions idoines. Alors on serait amené à s'interroger qui sont les jeunes ? Et pourquoi ils retiennent tant l'attention des politiques ?

Au demeurant, depuis 2006, le Burkina Faso enchaîne entre politiques et stratégies pour la promotion de l'emploi des jeunes en vue de lutter contre le chômage. Mais

malgré les efforts déployés, l'État burkinabè n'arrive pas à satisfaire les besoins pressants de la jeunesse. Le chômage touche la frange jeune. Et chaque année plus de 12 000 jeunes demandeurs d'emplois sortent des universités et des grandes écoles sans toutefois trouver un emploi qui leur permette de vivre dignement².

L'insertion socio professionnelle demeure donc un défi au Burkina Faso en dépit des politiques menées. Comment expliquer alors cette contre-performance malgré les batteries de mesures engagées dans le sens de l'insertion socio professionnelle des jeunes ? Le présent article s'attache à répondre cette principale interrogation en mobilisant des ressources documentaires et empiriques. Autrement dit, l'objectif de la réflexion est de contribuer à une compréhension des problèmes d'emplois que rencontrent les jeunes burkinabè nonobstant les différentes politiques menées.

2. Méthodologie

L'étude s'adosse à un corpus théorique qui repose sur une recherche documentaire complétée d'une enquête qualitative par le biais d'entretiens semi directifs. Au terme de l'étude, en ce qui concerne le volet empirique, nous avons mené des entretiens via WhatsApp³ avec 5 acteurs institutionnels, 20 jeunes (dont un entrepreneur) des

¹ <https://www.ilo.org/public/french/region/afpro/addisababa/pdf/declaration.pdf>

² <https://www.undp.org/fr/burkina-faso/blog/rever-lavenir-remede-linsertion-socio-professionnelle-des-jeunes> consulté le 10/04/2023

³ Le canal WhatsApp s'est imposé à cause du climat d'insécurité qui compromet les déplacements.

régions du Centre, du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du centre Nord et des Hauts Bassins. Le nombre d'enquêtés a été obtenu par l'effet de la saturation. Autrement dit, nous avons arrêté les entretiens lorsqu'on s'apercevait que nos interlocuteurs ne donnaient plus de nouvelles informations. Nous avons fait un découpage des entretiens selon des thématiques concentrant une certaine convergence de sens.

3. Jeune, cours et discours autour d'un concept controversé : de l'objet biologique à l'objet politique

De prime abord, il convient de souligner que le concept de jeune fait l'objet d'une pluralité de définitions et par conséquent difficile à lui trouver une définition qui soit universelle ou unanime. Dans ce sens, sur le plan international, l'organisation des Nations Unies (ONU) considère que le jeune est une personne dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans. Cette définition émane de l'Année internationale de la jeunesse de 1985. Les statistiques et actions de l'ONU sur les questions de jeunes s'adosent à cette définition. Au niveau continental, la charte africaine de la jeunesse adoptée en 2006 définit le jeune toute personne âgée de 15 à 35ans. Cette définition de la charte de l'Union Africaine est celle retenue par la politique nationale de la jeunesse du Burkina Faso adoptée en 2008.

Au détour de ces différentes acceptions institutionnelles du concept jeune, il appert que le jeune ou la jeunesse serait une classe d'âge comprenant un groupe d'individus qui varie d'une région ou d'un pays à l'autre. Cette catégorisation d'un groupe social sous le nom de « jeune ou jeunesse » n'a pas une valeur heuristique chez les sociologues. Il est improductif d'identifier les jeunes à unité sociale ; ce vocable est une manipulation. Ainsi pour Bourdieu (1980), « la jeunesse n'est qu'un mot » selon lui,

le fait d'identifier les jeunes à une unité sociale, à un groupe constitué doté d'intérêts communs est une manipulation. On range derrière le même mot des réalités, des univers différents qui ont peu de choses en commun. Les frontières entre les âges sont dans toutes les sociétés un enjeu de luttes. Il pose la question de la validité épistémologique de la catégorie jeunesse, reprenant ainsi les interrogations de Maurice Halbwachs : comment parler d'un groupe social défini, alors que l'appartenance à une classe d'âge est éphémère, alors que la notion d'âge diffère d'une période à l'autre, d'une société à l'autre, et d'un pôle à l'autre de l'espace social ? Les limites qui séparent l'âge adulte de la jeunesse varient dans le temps, l'espace, et dans l'espace social. La validité de la catégorie « jeunesse » est bel et bien problématique pour les sociologues (Roche, 2006 p.11-12).

Ce qui revient à dire que le concept de jeune connaît une perversion politique en ce sens que

« La jeunesse est une catégorie qui fait l'objet d'une multiplicité de représentations sociales et de définitions institutionnelles. Aux représentations de sens commun qui l'appréhendent à partir de ses qualités individuelles

s'opposent les représentations politiques centrées sur ses caractéristiques sociales (...). Dépassant leur fonction commune de critères d'identification sociale, l'âge, le niveau de certification scolaire et l'identité socio-spatiale deviennent ainsi de véritables opérateurs idéologiques. Ils contribuent à la structuration de véritables statuts sociaux spécifiques à la jeunesse. Objet de descriptions sociales multiples, porteuse d'enjeux contradictoires, la jeunesse constitue un objet politique à part entière » (Blöss et Feroni, 1991, p.2).

La jeunesse serait donc une invention politique en ce sens qu'

être jeune n'a pas signifié en tout temps la même chose ; il n'est même pas sûr que cela ait toujours signifié quelque chose » (...). La jeunesse a été en tant que catégorie sociale, partiellement construite par les institutions inventées par les adultes pour l'encadrer ou la faire participer à leurs propres enjeux (Galland, 2009 cité par Fatorehchi, 2012).

C'est en considération de ces appréhensions controversées du concept « jeunes » que s'inscrivent les actions politiques à l'endroit des jeunes pour leur insertion socio professionnelle au Burkina Faso. En effet, pour le politique, le jeune ou la jeunesse se résumerait implicitement à une catégorie de gens auxquels des actions doivent être entreprises pour trouver des remèdes aux problèmes qu'ils rencontrent. Ainsi les politiques l'emprisonnent dans définitions institutionnelles avec un carcan d'actions. Ce sont ces actions que nous nommons politiques réactives.

4. Politiques réactives de création d'emploi et/ou d'insertion socio professionnelle des jeunes au Burkina Faso

L'action des pouvoirs publics burkinabè pour l'emploi des jeunes s'est souvent inscrite dans une logique réactive. Ainsi, un nombre important de politiques, de stratégies et de projets d'actions publiques ont été menés ces dernières années pour lutter contre le chômage des jeunes en vue de leur insertion dans le monde du travail. Cet intérêt pour l'emploi des jeunes, s'est traduit par une assise institutionnelle.

4.1. Une assise institutionnelle de la jeunesse burkinabè

Sur le plan institutionnel, un changement majeur est intervenu le 06 janvier 2006 au Burkina Faso avec la création d'un ministère autonome dédié à la jeunesse, notamment le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi (MJE). Par cet acte, les autorités burkinabè portent tout leur intérêt aux questions de jeunesse et d'emploi. Du reste, le décret N°2006-216/PRES/PM du 15 mai 2006 portant attribution des membres du gouvernement précise les missions du MJE essentiellement en l'encadrement et l'accompagnement de la jeunesse en matière d'emplois en les équipant d'infrastructures d'accueil adéquates par la mise en place des centres d'écoute pour jeunes. A la suite de la création du ministère, un autre décret N°2006-247/PRES/PM/MJE du 13 juin 2006 portant organisation du MJE crée quatre (04) directions générales et treize (13) Directions régionales de la jeunesse et de l'emploi. Il faut ajouter à cela la récente création de 32 Directions provinciales en décembre 2011. Depuis 2006, en dépit de l'instabilité institutionnelle, la jeunesse a toujours eu un

ministère qui lui est dédié. Toutefois, à partir de janvier 2022, jeunesse et sport sont logés dans le même enseigne en donnant lieu au Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi. Les ministères se veulent être les dispositifs institutionnels pour assurer le suivi et la coordination des actions de promotion de l'emploi des jeunes.

4.2. Politiques favorables à l'emploi des jeunes burkinabè

Sur le plan politique et règlementaire, diverses mesures ont vu le jour pour prendre en charge l'emploi des jeunes. Au nombre de ces mesures l'on peut noter la Politique Nationale de l'Emploi, la Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels, l'adoption d'une Politique Nationale de Jeunesse, l'institution d'une loi créant le corps de volontaires nationaux et la mise en place d'un Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CNEFP). Ces différentes politiques ont été mises en œuvre grâce à des appuis techniques et des financements. Ainsi, le dispositif de financement mis en place par le Ministère en charge de l'emploi se compose des structures spécifiques suivantes :

- Le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI).
- Le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE).
- Le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ).
- Fonds d'Appui à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)

Ces structures de financement créées dans le but de promouvoir l'emploi, notamment celui des jeunes à travers l'initiative privée, se démarquent nettement des structures bancaires par leurs conditions d'accès plus souples. Les taux d'intérêt se situent entre 5% et 13% selon les secteurs d'activités. Le FASI et le FAPE accordent un taux préférentiel de 4% aux personnes handicapées. Le FAIJ accorde un taux préférentiel de 2% pour les jeunes handicapés et 3,5% pour les jeunes filles. En général, les fonds de financement non spécifiques aux jeunes contribuent plus au maintien des bénéficiaires dans des micro-activités de survie plutôt qu'à la création de nouveaux emplois. En effet, leurs financements sont principalement destinés au renforcement des activités de micros entreprises déjà créées et évoluant dans le secteur informel.

Toutes les mesures prises par les autorités burkinabè visent un seul objectif : combattre le chômage et promouvoir l'emploi des jeunes. Le chômage ou le sous-emploi reste donc l'ennemi premier de la jeunesse. D'où l'arsenal mis en place aussi bien sur le plan institutionnel que politique. Il convient de relever cependant que les politiques menées visent à soigner le mal plutôt qu'à le prévenir. Aussi, toute cette pléthore de politiques n'a pas donné les résultats escomptés ; le chômage semble être le compagnon des jeunes burkinabè. Ce constat commande à repenser la question de l'emploi et de la jeunesse au Burkina Faso.

5. Repenser l'insertion socio professionnelle des jeunes par l'entremise de la gouvernance territoriale.

Au regard du développement précédent, la gouvernance territoriale se présente comme un tremplin pour traiter des questions de l'emploi de tous les Burkinabè et singulièrement ceux que les politiques nomment jeunes. Par gouvernance territoriale, nous entendons les politiques publiques qui s'adosent aux ressources intrinsèques des jeunes, notamment le savoir et le savoir-faire de leurs localités. Ce savoir ou savoir-faire n'est pas seulement enseigné à l'école mais dans la société. Il s'agit notamment des ressources territorialisées et condensées représentatives des potentialités (géographiques, économiques, culturelles, sociales) qui prennent en considération les réalités et les besoins des milieux de vie des jeunes. Cela commande de prime abord de regarder les jeunes ou la jeunesse autrement.

5.1. Se départir d'une entrée dévalorisante de la jeunesse

L'Afrique subsaharienne a aujourd'hui une opportunité sans précédent. La moitié de la population a moins de 25 ans. Entre 2015 et 2035, il y aura chaque année 500.000 jeunes de quinze ans de plus que l'année précédente. Pendant ce temps, la population dans le reste du monde est ou sera bientôt vieillissante (Filmer et Fox, 2014, p.3).

Les propos de ces auteurs voient en la jeunesse subsaharienne une opportunité et non un problème. Pourtant, les politiques réactives menées en faveur des jeunes les considèrent comme une catégorie d'individus auxquels une entreprise de solidarité ou d'aide est incontournable. Le jeune est vu comme un problème et non un potentiel, un réservoir d'opportunités et de développement. Lefresne, (2003, p.10) pense que « cette représentation offre de la jeunesse l'image d'une « catégorie victime » ou inversement « fautive de troubles », sans interroger l'ensemble des changements économiques et sociaux dont elle est porteuse. » Du reste, selon l'auteur, cette représentation dévalorisante de la jeunesse, loin de trouver des solutions aux problèmes des jeunes, contribue

à isoler une tranche d'âge qui concentre un ensemble de difficultés et en adoptant des mesures plus ou moins ciblées, censées y remédier, ces politiques ont fortement institutionnalisé l'état de jeunesse. Or l'empilement de dispositifs segmentés au fil des calendriers politiques et de la conjoncture économique engendre un sérieux problème de lisibilité que renforce le questionnement en grande partie légitime sur leur efficacité, Lefresne, (2003, p.10)

Il s'agit là d'une entrée dévalorisante de la question de la jeunesse. La gouvernance territoriale permet de penser les jeunes non pas comme un problème mais comme une potentialité. Le penser ainsi permet de développer des actions structurantes en faveur des jeunes.

5.2. De l'emploi salarié au travail : l'autre nom de la valorisation du potentiel territorial

Les politiques d'insertion professionnelle des jeunes trainent une tare congénitale centrée sur l'emploi. Une considération normative de l'emploi l'assimile le plus souvent à une activité salariée. Ainsi l'emploi procure-t-il un revenu à l'employé qui

dispose d'ailleurs des garanties sociales. C'est pourquoi de nos jours, l'on parle de « l'emploi décent⁴ ». C'est de cette considération normative de l'emploi que sont déclinées les politiques nationales de l'emploi. Dans ce sens, quand on parle de chômage c'est la jeunesse instruite qui est plus visée ; ceux qui, à la sortie de leur cursus scolaire peinent à s'insérer dans le monde du travail. Cette considération met en marge la majorité des jeunes burkinabè dont les plus nombreux sont les ruraux appelés abusivement analphabètes. La réalité est que la jeunesse burkinabè est en majorité rurale⁵. Or, les politiques d'emploi visent plus à intégrer ceux que la machine étatique elle-même a fabriqués au grand dam des jeunes ruraux qui sont pourtant les plus nombreux. Ainsi, les politiques d'insertion mettent l'accent sur les formations professionnelles pour intégrer les formés de « l'école du Blanc » tout en oubliant cette jeunesse rurale de « l'école de la vie » qui ne travaille que 03 mois dans l'année.

L'emploi salarié est beaucoup plus promu dans l'économie classique. Or, le salaire n'est pas une solution aux problèmes du vécu quotidien des hommes. Ce qui impacte positivement la vie des gens, c'est moins la somme d'argent qu'ils gagnent périodiquement. Mais plutôt, il se pose la question de savoir si le gain obtenu permet de répondre quotidiennement aux préoccupations des individus. C'est à cet impératif que les politiques publiques devraient se plier dans la quête d'un mieux-être des populations, notamment les jeunes. Cette situation s'appréhende beaucoup plus en milieu urbain. Ainsi, C, R, un maraîcher de 45 ans nous raconte son expérience de vie de salarié et de maraîcher.

Vous savez, nous dit-il, la solution des problèmes des gens ne passe pas par l'emploi salarié. Le salaire ne résout pas le problème de quelqu'un. Peut-être pour les fonctionnaires ! J'en veux pour preuve la situation que j'ai vécue. En fait, si vous me trouvez aujourd'hui dans les bas-fonds, j'ai commencé d'abord à exercer un travail salarié dans une société de la place, Fissa Burkina. Une entreprise qui évolue dans la confection et la vente des briques cuites. J'y avais un salaire net de 60.000FCFA. Mais ce salaire ne valait rien ! Il servait seulement à payer les crédits qu'on contractait çà et là pour répondre à nos besoins quotidiens. Même nos tasses de café étaient prises à crédit. On prenait nos salaires le 30 de chaque mois mais dès le 05 du mois suivant, je n'avais plus rien. Et il fallait encore tomber dans le cycle infernal sans fin des crédits. C'est ce qui m'a amené dans la culture maraîchère. Pourquoi ? Parce que le salaire, tu le prends du coup et tu le dépenses tout d'un coup. Or avec le maraîchage, je gagne au moins 2000FCFA par jour. Et cela suffit à prendre en charge les

⁴ Selon l'OIT, le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour tous, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes (<https://www.ilo.org/global/topics/decent-work/lang--fr/index.htm> consulté le 15/04/2023)

⁵ Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2019, la jeunesse du Burkina Faso est majoritairement rurale (7 jeunes sur 10) et a un visage féminin 54,2%. (p.43)

besoins de ma famille. Je nourris ma famille avec et je ne dois rien à personne. Le salaire ne peut jamais aider quelqu'un à progresser. Si quelqu'un veut m'aider, je ne voudrais pas d'un salaire. Mais s'il me donne un champ pour cultiver, je suis prêt même si c'est à Léo⁶. A l'époque, quand je travaillais à l'usine, un de mes amis, lorsqu'il a pris ses 60.000FCFA, il s'est rendu dans un maquis la nuit. Le lendemain, il est revenu avec 150FCFA. Donc, ce qui arrange les gens, ce sont les activités qui leur permettent de gagner quotidiennement leur vie.

C'est dire que les « miettes » économiques ne sont pas à ranger dans les oubliettes des actions pour le développement. Il faut compter avec elles. Car elles répondent aux besoins pratiques et constituent des solutions immédiates. En effet, les besoins de l'homme n'attendent pas un moment pour surgir. Ils se présentent à tout moment de la vie de l'homme. Et les solutions doivent suivre. D'ailleurs, ce qui compte pour un homme c'est moins d'avoir une fortune globale dans un temps donné, ponctuel, de sa vie. Le bonheur d'une personne se mesure par sa capacité de faire face à des situations imprévues de sa vie. C'est la solution de ses problèmes quotidiens qui lui donne satisfaction et donne sens à sa vie. Ainsi le défi qui consiste à sortir une partie des populations de la pauvreté est inopérant. Il vaut mieux de s'atteler à rendre les populations résilientes. Ce qui nous amène à dire que réduire la pauvreté ce n'est pas permettre les populations d'avoir une masse d'argent qu'elles perçoivent en un moment de leur vie. L'amélioration des conditions d'existence des populations passe par les possibilités (capabilités) qu'ont ces dernières pour satisfaire leurs besoins au quotidien.

C'est pourquoi, dans l'optique de trouver des solutions idoines au chômage, il faut une politique centrée sur le travail et non seulement sur l'emploi. En effet, le travail caractérise toutes les activités de production des biens et des services. « Le travail est une activité qui produit des biens ou des services utiles à la personne ou à la collectivité. Un emploi est une situation qui relie un travailleur à une organisation par laquelle transitent des revenus et des garanties sociales » (Fouquet, 1995, p.17). Centrer les politiques publiques sur le travail permet de prendre en compte toutes les couches sociales du pays, qu'elles soient jeunes ou pas. Cela permet de valoriser le potentiel de tout un chacun, le savoir de tous. Ce qui sous-tend la territorialisation de l'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse.

5.3. Territorialiser les politiques d'emploi et du travail

Le problème du chômage ou du sous-emploi, nous dit LM, un aménagiste du territoire, ne « doit pas se poser en termes de politique réactive et ponctuelle de création d'emploi d'initiative d'entrepreneuriat tous azimuts. Il doit être posé en termes d'organisation de l'espace social et économique. Et cette organisation doit reposer sur un diagnostic territorial afin de trouver les problèmes spécifiques de

⁶ Léo est le chef-lieu de la province de la Sissili situé à 160 km de Ouagadougou

chaque territoire, notamment les régions comme collectivités territoriales au Burkina Faso ».

Les propos de cet enquête nous plongent dans les questionnements des raisons profondes du problème d'emploi. En effet, l'emploi ou le chômage est souvent pensé comme une donnée extérieure à la société. Pourtant, le chômage est une production sociale. Reconnaître cet état de fait, amène à poser le problème de façon structurelle.

5.3.1. Repenser le système éducatif burkinabè : sortir d'une école productrice de chômage

Pourquoi le chômage ? Pourquoi les jeunes trouvent des difficultés pour s'insérer dans la vie active ? Ces questions font rarement l'objet d'une étude approfondie par les politiques burkinabè. Il n'est pas un diagnostic conséquent de chômage ou de politique d'emploi pour faire le point sur les goulots d'étranglements et saisir la réalité exacte du terrain, en vue d'établir un schéma directeur qui doit servir d'un cadre cohérent d'actions dans une perspective de long terme. Au contraire, les politiques de création d'emplois sont le plus souvent des stratégies ou des plans d'actions adossées à des mandats électifs. Chaque élu essaie de son mieux de s'attaquer au chômage des jeunes. Ces actions s'attaquent aux conséquences du chômage et non à ses origines. En effet, les politiques d'actions d'insertion socio professionnelle de la jeunesse se font au bout d'une formation générale servie par le système éducatif. Un système éducatif en déphasage avec les besoins du marché, comme la relève, M, M.

Le système éducatif burkinabè tout est en déphasage. Le marché a besoin des gens dont la qualification ne trouve plus à l'école. Ce qui est disponible sur le marché de l'emploi n'est pas accessible à ceux qui sortent des écoles de formation, est ce qu'on peut parler d'emploi en tant que tel. Le cursus scolaire qu'offre le gouvernement est archaïque et ne répond plus aux normes du marché.

C'est pourquoi il est difficile de combattre le chômage des jeunes. En effet, l'école forme pour servir des intérêts ou des besoins qui n'existent pas souvent dans la société ou du moins concernent peu de gens. Le contenu de la formation devrait contenir en même temps les rudiments de l'insertion. La formation n'est pas une donnée extérieure à l'insertion, elle est cette insertion elle-même en train de se faire, elle est incarnée, elle s'incruste, elle en est l'émanation.

Pourtant, beaucoup de diplômés cherchent désespérément une insertion parce que leurs diplômes ne sont pas recherchés. Parler des diplômés recherchés, c'est admettre que certains diplômés ne sont pas en phase avec les besoins des populations. Sinon, il ne devrait pas y avoir de diplômés non recherchés si la formation visait les besoins exprimés du territoire. Un diplômé non recherché est un gâchis, une perte de temps. C'est dire que l'insertion professionnelle doit être pensée au début du système éducatif et non au bout de celui. Ceci pourrait éviter que

Certains jeunes démunis de diplômes ne trouveront aucun emploi cinq ans après leur sortie de l'école tandis que d'autres, si leur diplôme est recherché sur le marché du travail, accéderont directement à un emploi stable. La formation initiale constitue l'une des clés essentielles de positionnement des jeunes dans la file d'attente de l'emploi (Lefresne, 2003, p.7)

Revoir le système éducatif pour l'adapter aux besoins des populations, former pour exploiter les richesses, opportunité qu'offre le territoire de l'apprenant et non pour des besoins non connus ou inexistantes.

5.3.2. Valorisation des potentialités ou ressources territoriales à travers la formation académique ou professionnelle

Selon A, A, le Burkina Faso fait la

Primauté à l'enseignement général au détriment de celui technique avec la philosophie d'être des bureaucrates et attendre un salaire ; il faut revoir le système éducatif et former les gens dans les métiers afin que chacun puisse faire quelque chose avec ses 10 doigts ; les doigts ont été donnés pour exercer quelque chose avec la main pas seulement pour écrire. Les doigts ont été donnés pour exercer et non seulement tenir le Bic.

Il n'y a pas d'emplois à créer, il n'y a que des potentialités à valoriser. Ce n'est pas le manque de ressources qui pose problème. Ce n'est pas tant les opportunités qui manquent mais c'est la négligence des potentialités dont regorgent les différentes régions du Burkina Faso qui pose problème. Les politiques de création d'emplois sont conçues au centre sans tenir compte des spécificités régionales.

Au Burkina Faso, le territoire est divisé en 13 régions ou pôles de développement. Mais le système éducatif s'adosse peu aux réalités sociales des différentes régions qui regorgent des potentialités diversifiées. Il existe peu d'universités ou grandes écoles qui forment les jeunes dans le sens de la mise en valeur des potentialités des régions considérées. La région du Sahel qui est réputée zone d'élevage et de ressources minières n'avait pas jusqu'à un passé récent d'école d'élevage et de mine⁷. En outre, la région de la Boucle du Mouhoun, grenier du Burkina Faso n'a eu une école à vocation agro sylvo pastorale qu'en 2012 . Aussi, la région de l'Est riche en potentialités faunique et touristique, il n'y a pas d'école ou centre de formation pour valoriser de telles potentialités.

Le sous-sol burkinabè est riche de minerais très prisés sur le marché international mais le pays manque des cadres qualifiés. Au lieu de créer une école de mines pour s'occuper de ces questions, on a recours aux expatriés. Et le pays s'en sort avec des miettes. Par exemple les sociétés étrangères qui exploitent les mines d'or, ne

⁷ Le Centre universitaire de Dori (région du Sahel) qui offre des formations professionnelles en élevage et en mine a ouvert ses portes le 07 janvier 2018.

reversent que 10% de leur gain à l'Etat burkinabè. En termes d'emplois, les Burkinabè, par manque de qualification, n'occupent que les postes subalternes.

Par ailleurs, le secteur de constructions des routes n'est pas valorisé pour un pays qui est en chantier. Nous nous rappelons de la boutade d'un ex premier ministre burkinabè qui au retour de la visite d'un chantier (route) qui connaissait un retard dans l'exécution s'exprimait ainsi : « la voie connaît un retard parce qu'il manque des techniciens pour la réalisation des dalots qui sont nombreux. Nous manquons des spécialistes dans ce domaine. Je défie quiconque qui a des qualifications en dalot de se signaler, je l'embauche le même jour »

Ses propos révèlent la non prise de conscience au niveau décisionnel l'importance de la formation professionnelle pour prendre en charge les besoins du pays. Ses propos insinuent aussi que les Burkinabè doivent aller ailleurs pour acquérir des formations professionnelles pour revenir servir le pays. Pourtant le Burkina Faso est un pays en construction, en développement et a besoin le développement de la route pour son développement. Comme on le dit le plus souvent, la route du développement passe par le développement de la route.

Des curricula de formation qui valorisent les potentialités du Burkina Faso doivent guider les politiques publiques. Ceci permet de territorialiser les besoins en tenant compte des spécificités de toutes les régions au lieu de le penser de façon globale indifférenciée. Ce qui crée de la marginalité en termes de réponse appropriée aux besoins de la jeunesse.

Par, ailleurs, les politiques d'insertion socio professionnelle de la jeunesse prônées par tous les gouvernants burkinabè ne produisent pas les effets escomptés parce qu'elles sont déconnectées du contexte social. L'entrepreneuriat semble avoir le vent en poupe. En effet, les autorités demandent aux gens, notamment les jeunes, de présenter des projets pour financement. Des gens qui n'ont jamais été formés à la base pour l'entrepreneuriat. Beaucoup s'y lancent sans conviction. Et les résultats sont peu reluisants. Ce qui fait que M, A, pense

Quand on finance des fonds pour créer des emplois, la plus grosse part du fonds finit dans le processus de création, les rencontres de validation, des échanges et ce qui est consacré au projet proprement dit est vraiment minime. Pour payer un bic de 100f, on dépense à peu près 400000F dans les rencontres pour venir remettre à quelqu'un pour écrire un projet, du coup ça ne correspond vraiment à ce qui est sur le marché.

Les bénéficiaires selon D, S, un jeune entrepreneur,

ont des petits financements mais les gouvernants ont à l'idée d'avoir beaucoup de jeunes pour justifier quantitativement mais la qualité n'y est pas. Un projet d'une ferme, personne te finance mais des petits projets de 100 000F ou 200 000f qui ne sont pas souvent viables. Le degré de possibilité des jeunes ruraux d'avoir des financements est minime. Car pour écrire les projets ce n'est pas

simple pour eux ; j'en reçois souvent des jeunes pour qui j'écris des projets, je n'arrive pas à satisfaire tout le monde.

Demander aux jeunes ruraux non scolarisés d'écrire des projets pour bénéficier des financements c'est ramer à contre-courant des réalités sociales. Ce sont des normes bureaucratiques de financement en déphasage avec le terrain. Il s'agit d'une politique d'insertion sur fond d'exclusion. Car

Il y a des jeunes ruraux analphabètes qui ont des bons projets mais ne sont pas capables de les matérialiser sur un papier et souvent il faut parcourir 100 km pour rallier le chef-lieu de la province pour déposer les dossiers. Cela met en marge beaucoup de jeunes ruraux qui n'ont pas de compétence dans la rédaction des projets, relève D, S, un jeune entrepreneur.

C'est pourquoi une gouvernance territoriale sied pour prendre en charge les questions d'emplois et/ou du chômage. Celle-ci s'ancre sur les potentialités ou les ressources territoriales.

Conclusion

La jeunesse, cette importante catégorie sociale constitue le fer de lance du développement d'une nation. C'est pourquoi les politiques d'insertion sociale émergent partout pour contrer le chômage et le sous-emploi de cette catégorie jeune, levier de développement. Cependant le lien jeunes et développement ne prend tout son sens que lorsqu'ils sont formés et prennent activement part à la construction ou à la production économique du pays en vue d'une transformation de la société. Les résultats du terrain de notre étude ne confirment pas cette hypothèse d'inclusion des jeunes dans tissu économique social dans les curricula de formation. L'école forme pour servir des intérêts ou des besoins qui n'existent pas dans la société. Pourtant le contenu de la formation devrait contenir en même temps les rudiments de l'insertion. Le problème de l'emploi n'est pas qu'économique mais il relève plus de la gouvernance ; il émane des choix politiques. L'économie est l'émanation des actions des gouvernants. C'est pourquoi il faut une territorialisation des politiques de l'emploi, qui prend en compte des spécificités géographiques, culturelles, sociales et économiques. Les politiques d'insertion sociale doivent viser du « dedans » et non du « dehors ». Une gouvernance territoriale basée sur des projets territoriaux qui valorisent un potentiel dans lequel les acteurs se retrouvent.

Bibliographie

Blöss, T. et Feroni, I. (2013). « Jeunesse : objet politique, objet biographique », Enquête [En ligne], 6 | 1991, mis en ligne le 27 juin 2013, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/147> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/enquete.147>

- Bourdieu, P. (1980). Questions de sociologie « La jeunesse n'est qu'un mot » in les jeunes et le premier emploi, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530
- Fatorehchi, M. M. (2012), « Olivier Galland, Les jeunes », Questions de communication [En ligne], 18 | 2010, mis en ligne le 09 mai 2012, consulté le 15 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/315> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.31>
- Filmer, D. et Fox, L. (2014). L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne. Série Forum pour le Développement de l'Afrique. Washington, DC : Banque mondiale. doi:10.1596/978-1-4648-0107-5. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0.
- Fouquet, A. (1995). « Travail, emploi, activité : que partager ? ». In: Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique. N°46.
- Galland, O. (2009), Les jeunes, Paris, Éd. La Découverte, coll. Repères, 124 p
- Lefresne, F. (2003). Les jeunes et l'emploi, Paris, La Découverte
- Roche, A. (2006). « Les jeunes au prisme de la sociologie. État des lieux », Siècles [En ligne], 24 | 2006, mis en ligne le 12 février 2014, consulté le 10 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/1466> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/siecles.1466>